

Document de position

**REPOSITIONNEMENT DU BUREAU DU
COMPTABLE GÉNÉRAL EN TANT QUE
CONSEILLER FINANCIER PRINCIPAL DU
GOUVERNEMENT :
UN CADRE CONFORME AU PEFA**

Juillet 2025

1. Contexte

Le Bureau du comptable général (BCG) joue un rôle essentiel dans la gestion des finances publiques et dans la garantie de la crédibilité, de la transparence et de l'efficacité des opérations financières du gouvernement. À mesure que les pratiques de gestion des finances publiques (PFM) continuent d'évoluer à l'échelle mondiale, la nécessité de repositionner stratégiquement le BCA en tant que conseiller financier en chef du gouvernement devient de plus en plus importante. L'alignement de ce repositionnement sur le cadre internationalement reconnu des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA) renforcera l'efficacité de la gouvernance budgétaire et les systèmes de responsabilité.

2. 2. Justification

Malgré des progrès significatifs dans la réforme des finances publiques, les fonctions de l'OAG se sont traditionnellement concentrées sur le contrôle et la conformité. Cependant, les nouveaux défis budgétaires, notamment les chocs climatiques, la vulnérabilité face à la dette, la transformation numérique et les attentes du public en matière de transparence et de responsabilité accrues, exigent une approche plus stratégique, adaptative et prospective. En alignant ses rôles sur le cadre PEFA, l'OAG peut :

- a. Améliorer la discipline budgétaire, la responsabilité et la transparence ;
- b. renforcer la confiance dans les informations financières du gouvernement ;
- c. renforcer les performances institutionnelles dans l'ensemble des MDA ;
- d. Accroître son impact sur les résultats du développement national.

3. 3. Objectif

Ce document propose de repositionner et de consolider les rôles stratégiques du Bureau du comptable général, conformément aux principes du PEFA, en tant que pilier central d'une gestion des finances publiques transparente, efficace et axée sur les résultats.

4. Rôles stratégiques du comptable général : la proposition

Rôle stratégique en matière de gestion des finances publiques		Fonction essentielle	Alignement sur les indicateurs de performance PEFA
1	Stratège financier en chef	Diriger la conception et l'intégration de stratégies financières holistiques et prospectives qui non seulement garantissent la viabilité budgétaire, mais alignent également les ressources publiques sur les priorités nationales à long terme, l'équité intergénérationnelle, la transformation économique et la résilience.	P1 - Résultats globaux des dépenses ; P14 - Stratégie budgétaire
2	Conseiller financier principal du gouvernement	Servir de conseiller du gouvernement en matière de politique des finances publiques, en fournissant des informations financières globales et transversales ainsi que des conseils stratégiques aux plus hauts niveaux du gouvernement (y compris les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire) afin d'influencer la politique nationale, les priorités économiques et la législation fiscale.	P14 - Stratégie budgétaire ; P16 - Perspective à moyen terme
3.	Gardien de l'intégrité financière publique	En plaçant le comptable général en tant que gardien de l'intégrité financière publique, l'intégrité est placée au cœur de la gestion financière. Ce rôle élargi garantit que la discipline financière ne se limite pas au contrôle, mais vise également à instaurer une culture de transparence, d'éthique et de responsabilité qui protège l'intérêt public et renforce la confiance dans les institutions publiques.	P27 – Intégrité des données financières P28 – Rapports budgétaires en cours d'exercice P29 – Rapports financiers annuels.
4	Leader en matière d'innovation financière publique	Promouvoir et institutionnaliser les innovations transformatrices dans la gestion des finances publiques (GFP) en encourageant la modernisation numérique, en favorisant une gouvernance budgétaire fondée sur les données et en tirant parti des technologies émergentes pour accroître la transparence, l'efficacité et l'orientation vers les citoyens dans les opérations financières du gouvernement.	P20 – Contrôles internes ; P25 – FMIS
5	Coordinateur du rapport financier à l'échelle de l'ensemble du gouvernement	Fournir des rapports financiers unifiés, opportuns et transparents à tous les niveaux du gouvernement, permettant une surveillance budgétaire intégrée, la cohérence des politiques et la responsabilité publique en harmonisant les normes, en garantissant l'interopérabilité et en dirigeant l'analyse financière à l'échelle de l'ensemble du gouvernement.	P27 – Intégrité des données financières

6	Gestionnaire du Trésor et de la trésorerie	Gérer et optimiser les ressources financières du gouvernement à tous les niveaux et pour tous les comptes, en garantissant la stabilité des liquidités, l'efficacité budgétaire et l'utilisation des liquidités conformément aux politiques grâce à l'analyse prédictive, à l'atténuation des risques et à des opérations de trésorerie intégrées.	P21 – Opérations de trésorerie ; P22 – Gestion de trésorerie
7	Stratège en chef des risques fiscaux et architecte de la résilience	Institutionnaliser une gouvernance budgétaire axée sur la prévoyance en concevant et en dirigeant des cadres nationaux pour une planification financière tenant compte des risques, l'intégration intersectorielle de la résilience et une réponse budgétaire adaptative, afin de préserver la capacité de l'État à absorber les chocs et à soutenir le développement dans des conditions de volatilité.	P13 – Gestion des risques fiscaux
8	Partenaire stratégique pour l'exécution du budget	Conseiller et diriger la transformation de l'exécution budgétaire en un processus réactif, transparent et aligné sur les politiques, qui intègre des informations financières en temps réel, renforce la responsabilité en matière d'exécution et maximise l'impact des ressources publiques sur le développement des ressources publiques.	P18 – Contrôle législatif de l'exécution budgétaire
9	Données et informations sur les finances publiques Gestionnaire	Diriger la transformation des données sur les finances publiques en un atout stratégique en créant un écosystème de données fiscales unifié, accessible et riche en informations qui facilite la prise de décision, renforce la transparence et favorise la participation des citoyens à la gouvernance financière.	P6 – Exhaustivité des informations incluses dans la documentation budgétaire P27 – Intégrité des données financières P28 – Rapports budgétaires en cours d'exercice ; P29 – Rapports financiers annuels P30 – Audit externe
10	Renforcement des capacités et promotion de la gouvernance budgétaire	Institutionnaliser un écosystème dynamique et tourné vers l'avenir, axé sur les compétences budgétaires, la gouvernance éthique et l'apprentissage continu dans l'ensemble du secteur public, afin de donner aux MDA, aux entités infranationales et aux professionnels de la finance les moyens d'assurer une gestion des finances publiques responsable, innovante et durable.	Transversal ; Gouvernance

11	Gouvernance, intégration et interopérabilité des systèmes de gestion des finances publiques.	Concevoir, gouverner et faire évoluer en permanence un écosystème de systèmes de gestion des finances publiques (PFM) intégré, intelligent et sécurisé qui favorise la responsabilité en temps réel, renforce la transparence budgétaire et stimule la transformation numérique dans les opérations financières du secteur public.	P25 – FMIS
12	Moteur de la conformité financière Facilitateur de l'environnement de contrôle	Diriger un écosystème de responsabilité à l'échelle du gouvernement qui intègre la réactivité en matière d'audit, la conformité continue, les contrôles tenant compte des risques et l'innovation en matière d'assurance, permettant ainsi aux institutions de maintenir leur intégrité financière et de renforcer la confiance du public dans la gouvernance budgétaire.	P30 – Audit externe ; P20 – Contrôles internes
14	Stratège en matière de performance et d'analyse budgétaires	Assurer un leadership stratégique dans l'analyse des tendances financières, l'identification des inefficacités et la recommandation de réformes budgétaires. Veiller à ce que les ressources gouvernementales offrent une valeur publique maximale et soient alignées sur les objectifs approuvés de la stratégie budgétaire.	P1 : Résultats globaux des dépenses P3 : Performance en matière de recettes et de dépenses P14 : Stratégie budgétaire P27 : Intégrité des données financières P28 – Rapports budgétaires en cours d'exercice

15	Facilitateur de l'engagement des parties prenantes et des partenariats.	Cultiver et diriger des partenariats inclusifs, stratégiques et basés sur la confiance entre le gouvernement, la société civile, les partenaires de développement et le secteur privé, en renforçant l'appropriation collective, l'alignement des ressources et la gouvernance collaborative dans la gestion des finances publiques.	En positionnant le comptable général comme un acteur clé dans l'engagement multipartite, le document de l'AAAG soutient directement les améliorations dans les 31 indicateurs PEFA, en particulier : PI-9 : Accès du public aux informations budgétaires PI-27 et PI-28 : Qualité et actualité des rapports financiers PI-29 à PI-31 : Contrôle par l'audit externe et le pouvoir législatif
16	Conseiller en matière de budgétisation axée sur les performances, de suivi et d'évaluation	Placer des informations financières de haute qualité, opportunes et exploitables au cœur de l'institutionnalisation de la budgétisation axée sur la performance et des systèmes intégrés de suivi et d'évaluation, en reliant les flux de ressources à des résultats mesurables, en renforçant la responsabilité financière et en permettant une prise de décision transparente et fondée sur des données pour améliorer la prestation des services publics.	P8 – Informations sur la performance pour la prestation de services P16 – Perspective à moyen terme dans la budgétisation des dépenses P17 – Processus de préparation du budget.29 – Rapports financiers annuels
18	Analyste de l'efficacité des dépenses et du rapport qualité-prix	Promouvoir et faciliter la mise en place, à l'échelle du gouvernement, de cadres, d'outils et de renseignements qui garantissent que les dépenses publiques offrent une valeur maximale, en évaluant systématiquement l'efficacité, en éliminant le gaspillage, en optimisant les ratios entre les intrants et les résultats et en alignant les dépenses sur des retours socio-économiques mesurables	P3 – Performance des recettes et des dépenses P9 – Gestion des actifs publics

5. Résultats attendus

Dans un contexte où la demande de transparence, de discipline budgétaire et d'impact sur le développement ne cesse de croître, l'élargissement du rôle des comptables généraux n'est pas une simple réforme administrative, mais plutôt un changement stratégique. En étendant leur mandat au-delà des fonctions comptables traditionnelles, les comptables généraux peuvent jouer un rôle transformateur dans l'amélioration de l'intégrité de la gestion des finances publiques (GFP). Cette évolution promet d'apporter des avantages considérables :

- Renforcement de la crédibilité des informations financières et des rapports gouvernementaux ;
- Renforcement des performances de la GFP alignées sur les normes internationales ;
- Renforcement de l'autorité institutionnelle et de la capacité consultative du Bureau du vérificateur général ;
- Une utilisation plus efficace des ressources et une atténuation des risques budgétaires ;
- Amélioration de la coordination avec les partenaires de développement et les parties prenantes.

6. Considérations relatives à la mise en œuvre

a. Réviser et moderniser le mandat juridique du Bureau du comptable général à travers l'Afrique.

Entreprendre un examen complet et une mise à jour des cadres juridiques et réglementaires régissant le Bureau du comptable général. Ce processus devrait anticiper et reconnaître officiellement le rôle stratégique évolutif du comptable général dans des domaines tels que la gestion des risques budgétaires, la gouvernance numérique et la responsabilité publique.

b. Collaborer avec les commissions de la fonction publique africaine pour redéfinir le rôle

Collaborer avec les commissions de la fonction publique à travers l'Afrique afin de plaider en faveur d'une révision et d'une modernisation à l'échelle du continent des descriptions de poste et des cadres de compétences des comptables généraux. Cela devrait refléter l'élargissement des responsabilités, notamment en matière de leadership dans l'innovation fiscale, de rapport sur la durabilité et de supervision des systèmes numériques de finances publiques.

Par conséquent, une fois officiellement adopté, ce document servira d'instrument stratégique pour la collaboration avec le Secrétariat du PEFA et les commissions de la fonction publique respectives des pays membres de l'Union africaine (UA). Il vise à rehausser le statut institutionnel et l'autorité fonctionnelle du comptable général en soulignant que l'intégrité, l'actualité et l'exhaustivité des données financières – dont les comptables généraux ont la responsabilité – constituent un fondement essentiel pour une prise de décision efficace en matière de gestion des finances publiques (GFP). Conscient de cela, le document préconise de repositionner le rôle du comptable général en tant que pilier central pour favoriser la transparence budgétaire, la responsabilité et la crédibilité globale des opérations gouvernementales.

7. Conclusion

Le réalignement stratégique proposé du rôle du comptable général offre l'occasion d'ancrer la performance, la transparence et la capacité de conseil stratégique au cœur de la gouvernance des finances publiques. Ancrée dans le cadre PEFA, cette initiative permettra au bureau du comptable général d'obtenir des résultats de grande valeur pour le gouvernement, les citoyens et les partenaires de développement.

L'ASSOCIATION AFRICAINE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX (AAAG)
Parcelle 4888a, Lake Road | Kabulonga – Lusaka, Zambie | +260
958120115info@aaag.org.zm | www.aaag.org.zm

Follow us on Social Media



www.aaag.org.zm

AFRICAN ASSOCIATION OF
ACCOUNTANTS GENERAL